

Chaire de professeur assistant de droit de la reproduction et de la génétique humaine (PRUP Human Reproduction Reloaded) (h/f)



Universität
Zürich^{UZH}

Recruteur

[Université de Zurich](#)

Secteur d'activité

[Enseignement/Formation](#)

Métier

[Enseignement/Formation](#)

Localisation

[Europe/International](#)

Type de contrat

CDI

Début de parution

02/02/2022

[En savoir plus](#)

Visuel si chartée



Chaire de professeur assistant de droit de la reproduction et de la génétique humaine (PRUP Human Reproduction Reloaded)

dès le début du semestre d'automne 2022 (1er août 2022) ou pour une date à convenir.

Le programme de recherche universitaire prioritaire (PRUP) Human Reproduction Reloaded a vocation à étudier les dimensions juridiques, philosophiques, médicales et sociologiques de la reproduction humaine, en particulier la procréation médicalement assistée et la génétique humaine. Il étudie également, dans le cadre d'un projet à haut risque, les applications possibles de la méthode CRISPR des « ciseaux génétiques ». L'un des objectifs du PRUP est de promouvoir la relève. À cette fin, deux chaires de professeurs assistants sont prévues pour la durée du projet : une dans le domaine médical dans le cadre du projet CRISPR et une autre dans le cadre du sous-projet 1 au sein de la Faculté de droit. Le sous-projet 1 étudie la normativité de la reproduction humaine, observant les interactions entre la biologie et les concepts historiques, philosophiques et juridiques ainsi que leurs répercussions en matière de genre.

Le programme est à la recherche d'une personne disposant non seulement d'une qualification dans le domaine juridique mais également de compétences interdisciplinaires, en particulier en génétique et médecine reproductive et, par exemple, en histoire, en éthique, en études de genre ou en philosophie. La qualification doit être attestée par une thèse de doctorat remarquable ainsi que des publications supplémentaires. La thèse de doctorat doit porter sur une thématique juridique liée aux questions de médecine reproductive et de génétique humaine ou faisant référence à ces questions, par exemple le droit de la médecine, de la famille, des biens ou de la personne.

Dans la mesure où la Chaire de professeur assistant est associée non seulement au PRUP et à la Faculté de droit mais aussi au centre de compétences MERH, qui étudie les questions fondamentales du droit de la médecine, la personne recherchée doit idéalement être spécialisée en droit de la médecine, notamment en droit de la procréation médicalement assistée et de la génétique humaine. Sont également envisagées les spécialisations en droit privé, droit public ou droit économique, voire en droit pénal. En effet, les dimensions de la reproduction humaine et de la génétique étudiées au PRUP soulèvent des questions juridiques très diverses qui ne sont pas pleinement représentées dans les disciplines actuelles du droit. C'est en particulier le cas du projet à haut risque CRISPR.

La Chaire de professeur assistant dans le sous-projet 1 du PRUP est un poste à qualification qui comprend également des activités de recherche et d'enseignement ainsi que des fonctions dans l'organisation du PRUP. La Chaire offre la possibilité d'obtenir une qualification supplémentaire pour une Chaire professorale et, en règle générale, d'entreprendre une procédure d'habilitation auprès de la Faculté de droit. À la candidature doit être jointe une proposition de projet qui témoigne, pour l'habilitation, d'une capacité et d'une volonté d'étudier de manière approfondie les questions juridiques traitées par le PRUP et de développer des solutions aux problématiques juridiques urgentes que soulèvent la reproduction et la génétique humaines. La titularisation est envisagée dans le cadre de la procédure de nomination, les groupes spécialisés concernés étant pris en compte.

Les candidates et les candidats ayant une formation non suisse et/ou en langue étrangère doivent être disposés à acquérir des connaissances d'allemand. La maîtrise d'autres langues, notamment l'anglais, est souhaitée et peut remplacer la maîtrise de l'allemand pendant une période de formation.

L'Université de Zurich cherche à augmenter la représentation féminine, tant dans la recherche que dans l'enseignement, et invite expressément toutes les femmes qualifiées en la matière à se porter candidates.

Les détails concernant le profil requis se trouvent sous www.ius.uzh.ch/de/faculty/news/jobs.html.

Information complémentaire

La Prof. Dr Ulrike Babusiaux (ulrike.babusiaux@rwi.uzh.ch), membre compétent de la Commission des nominations, se tient à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

Veuillez soumettre votre dossier de candidature conformément au profil requis en ligne à l'adresse www.recruiting.ius.uzh.ch/position/10158080 avant le 30 mars 2022. Le cas échéant, l'envoi de publications sous forme imprimée sera demandé ultérieurement.